

# l'intérêt des Aliens pour la sexualité des Humains

1<sup>er</sup> Volet

LDLN. N° 380, FEB - 2006

Jean Sider

De très nombreux cas d'abduction (américains notamment) rendaient nécessaire une telle étude. Recadrant le problème dans une vaste perspective historique, elle permet de relativiser le caractère (a priori plutôt terrifiant) de certains récits d'abduction. Depuis l'aube des civilisations, sous diverses identités, d'étranges créatures inconnues axent leurs activités sur la sexualité des Humains, les supposés Extraterrestres étant les derniers en date. Or une expérience réalisée au XIX<sup>ème</sup> siècle fournit un nouvel éclairage sur ce mystère...

*Le dieu des uns est le diable des autres,*

Howard Bloom, *Le Principe de Lucifer*, tome 1,  
Le Jardin des Livres, Paris, 2002, page 101

Dans *La vie vient d'une intelligence supérieure*, j'ai proposé deux chapitres dans lesquels sont détaillés de nombreuses similitudes entre d'une part, les supposés « enlèvements » à bord d'ovnis ainsi que les « visites en chambre », et d'autre part les « transports au sabbat » des siècles passés. J'ai produit vingt situations identiques supportant parfaitement la comparaison, dont une dizaine se rapportent à la focalisation des entités sur tout ce qui concerne la sexualité des humains, allant jusqu'à susciter des rapports intimes avec les *abductees*, comme disent les Anglo-Saxons. J'utiliserai désormais les termes « abductions » pour enlèvements et « abductés » pour désigner les personnes enlevées.

En fait, je devrais plutôt parler d'abductées, car dans la quasi-totalité des cas, il s'agit bien de personnes de sexe féminin auxquelles les entités, pour parvenir à leurs fins, se présentent sous l'aspect d'un homme, souvent d'un conjoint de la victime ou d'un être qui lui est cher. Les cas d'abductés mâles copulant avec des entités s'étant donné l'apparence d'une femme existent aussi mais sont beaucoup moins souvent rapportés, tout comme dans les cas de transports au sabbat, ce qui n'est pas un simple hasard.

Je rappellerai au lecteur qui ne les connaîtrait pas, les dix traits relatifs à l'intérêt des entités pour la sexualité de notre espèce qui se retrouvent tant dans les incidents modernes que dans ceux d'antan.

- Rapports charnels avec les entités.
- Rapports charnels entre humains, en présence d'entités.
- Rapports incestueux entre humains, en présence d'entités.
- Rapports charnels avec de faux conjoints vivants, en présence d'entités.
- Rapports charnels avec de faux conjoints décédés, en présence d'entités.
- Intérêt des entités pour les petites filles.
- Apparentes conceptions sans rapports sexuels connus.
- Progénitures hybrides (en partie humaines, en partie d'espèce inconnue).
- Collecte de matériaux génétiques.
- Traces résiduelles après un rapport charnel avec une entité.

Pour chacune de ces situations, j'ai présenté un cas moderne et un cas ancien, parfois deux, tous rigoureusement référencés. Les cas modernes peuvent être trouvés dans les divers ouvrages rédigés par des spécialistes de la régression hypnotique, les Américains Budd Hopkins, David Jacobs, et Karla Turner pour citer les plus connus. Karla Turner, qui a malheureusement quitté ce monde trop tôt, emportée par un cancer, aura été la première à faire comprendre à ses lecteurs que les personnes concernées vivaient essentiellement

des scènes de réalité virtuelle. Elle parlait en connaissance de cause, puisqu'elle fut elle-même abductée à plusieurs reprises, ainsi que certains membres de sa famille. Elle était professeur de littérature à la North Texas University, et lorsqu'elle fit savoir publiquement ce qui lui était arrivé, elle eut à subir les foudres de sa hiérarchie. Ces trois auteurs sont les chercheurs qui ont eu le plus souvent affaire à des abductées dont les souvenirs comportaient de véritables agressions sexuelles de la part de leurs ravisseurs.

Toutefois, je pense que c'est la chercheuse Eve Lorgen, dont la notoriété est très loin d'atteindre celle des trois auteurs précédemment cités, qui est allée le plus loin dans ses enquêtes sur les abductions à connotation sexuelle. Elle a d'ailleurs écrit un livre entièrement consacré à de tels incidents. De plus, elle a parfaitement compris que ce type d'intérêt de la part des Aliens n'était pas nouveau, ce qu'elle affirme dans le passage suivant : « *Il existe de nombreuses sources d'information qui mettent en évidence les parallèles entre la démonologie ainsi que les traditions folkloriques, avec les abductions par des Extraterrestres* ». De plus, elle est également convaincue que toutes les scènes mémorisées par les abductés ne sont que des leurres laissant une très vive impression de réalité dans l'esprit, ce qui l'incite à considérer les Aliens comme des vampires psychiques. Enfin, elle interprète l'activité des ravisseurs comme pouvant être celle d'éleveurs qui exploiteraient notre espèce un peu comme nos fermiers le font avec le bétail (1).

David Jacobs, qui n'est pas du même avis, soutient que les occupants des ovnis sont de chair et d'os, et qu'ils s'emploient à récolter sur leurs victimes des matériaux génétiques visant à produire des créatures hybrides destinées à succéder à notre espèce. Il ne semble pas s'être rendu compte que l'interprétation au premier degré de ces situations vise à nous mystifier, tant sur la nature et les origines de ces entités que sur les buts qu'elles poursuivent. Il ne paraît pas avoir réalisé non plus que ces phénomènes sont trompeurs et facilitent le développement de croyances fallacieuses, qui abusent ceux qui les adoptent.

Contrairement à une idée reçue, qui perdure dans notre milieu, cet intérêt particulier des Aliens n'a pas commencé avec l'apparition des ovnis au lendemain de la seconde Guerre mondiale, ni avec les abductions, comme l'a supposé Eve Lorgen. Sous d'autres apparences et identités tout aussi captieuses, ces entités ont également effectué dans le passé des accouplements, et exercé diverses manœuvres à caractère sexuel, notamment sur les femmes.

Il m'a donc paru utile de présenter ici quelques éléments datant d'époques antérieures à 1947, afin de montrer que cet intérêt des entités pour tout ce qui a trait au sexe est effectivement très ancien. Ce qui permettra au lecteur encore sceptique sur cet aspect de notre recherche, de constater que les ovnis et leurs supposés passagers appartiennent bien à une « famille » d'anomalies que l'on désigne communément par la terminologie suivante : phénomènes paranormaux.

## **un phénomène plus que millénaire**

Il se trouve que j'ai pu acquérir un ouvrage remarquablement bien documenté qui évoque certains de ces curieux épisodes luxurieux, mais publié en 1864. Il s'agit d'un livre dont l'auteur est « Le chevalier Gougenot des Mousseaux », peut-être un pseudonyme. Bien entendu, il ne parle pas d'abductions par les équipages d'ovnis, puisqu'à l'époque ces phénomènes ne s'extériorisaient pas encore ainsi. Il s'agit de quelques épisodes liés à l'activité des « Esprits » et de leurs penchants (ou leurs obsessions) pour tout ce qui concerne la sexualité, en relation avec des personnes attirées par le spiritisme et la magie. Cet ouvrage a le mérite de retracer plusieurs faits anciens de ce genre, ou du moins prétendus tels, dont certains remontent à l'antiquité, et que les religieux ont attribué à des possessions démoniaques, pendant que les érudits laïcs les rangeaient dans les délires produits par les maladies mentales (2).

Si j'ai donné à cet ouvrage une place importante ici, c'est surtout parce qu'il cite une expérience capitale faite par des scientifiques, laquelle tend à crédibiliser l'hypothèse que j'ai exposée dans mes livres pour expliquer les phénomènes paranormaux en général, et ufologiques en particulier. Cette expérience sera reprise à la fin de cet article.

Dès les époques les plus reculées des premières civilisations, notamment celles du Moyen Orient, les « dieux » aimaient s'accoupler aux mortelles, c'est du moins ce que prétendent bon nombre de récits légendaires. Même la Bible en témoigne dans la Genèse avec l'épisode bien connu des anges déchus pour avoir copulé avec des mortelles. Puis, il y eut le péché originel, enseigné pendant des siècles par l'Eglise, qui a culpabilisé de multiples générations de chrétiens. Les entités, selon une habitude plus que millénaire, ont profité de cette circonstance pour se calquer sur ce mythe, et permettre ainsi à la dimension diabolique que l'on sait de se propager, si tant est qu'elles n'aient pas créé sciemment le mythe lui-même.

Les victimes de ces expériences sexuelles souvent très mal vécues, infernales pourrait-on dire, sont en grande majorité des femmes, des jeunes filles, des adolescentes, et même des fillettes, pubères ou non. Peut-être est-ce parce que la gent féminine est plus facile à effrayer, donc à exploiter. Notons que le fait que des fillettes non pubères aient pu avoir des rapports sexuels démontre l'inanité de tels accouplements.

### avant l'ère chrétienne

- Le juge laïc Pierre Le Loyer, dans son livre, précise que les anciens Egyptiens n'admettaient pas qu'une déesse puisse engendrer à partir de la semence humaine, mais ils soutenaient que les dieux pouvaient féconder les femmes (3). Il s'est probablement fié à Plutarque, lequel écrivit ceci : « *Il n'est pas impossible que le souffle d'un dieu égyptien s'approche d'une femme pour y regarder des principes de fécondité, mais qu'un homme ne puisse avoir aucune union corporelle, aucun commerce, avec une déesse* » (4).

- La mythologie sumérienne la plus ancienne que nous connaissions évoque l'existence d'un démon femelle nommé *Kiskil-Lilla*, qui était censée venir la nuit hanter les dormeurs et provoquer en eux des rêves lascifs. C'était en fait un démon succube, et son nom a donné la Lilith palestinienne citée par Isaïe, 34-14, lequel fut influencé par les mythes babyloniens, eux-mêmes copiés sur ceux des Sumériens, lors de l'exil du peuple hébreu à Babylone (5).

- Chez les Babyloniens, les prêtres entretenaient avec un soin jaloux, entre les mortelles et les dieux, la croyance dans ce qui était appelé le « commerce sacré ». À Babylone même, plusieurs de ces prétendus êtres divins étaient à l'œuvre, le plus connu étant Ishtar, déesse de l'amour et de la fertilité. Selon Hérodote, il y avait dans le temple dédié à Bel « *un grand lit garni de belles couvertures [...] Aucun être humain n'y passe la nuit, si ce n'est une seule femme du pays, que le dieu a choisie entre toutes, à ce que disent les Chaldéens, qui sont les prêtres de ce lieu [...] Ils disent aussi que le dieu en personne vient dans le temple et repose sur le lit* ». (6).

- Les Hébreux s'emparèrent de cette croyance en la déesse Ishtar, qu'ils rebaptisèrent *Ashtoret*, « l'Elohim des Sidonites », qui séduisit le roi Salomon au point que le souverain délaissa le culte de Yahvé (7).

- Le prophète hébreu Hénoch est d'ailleurs l'auteur d'un texte apocryphe dans lequel on trouve la mention d'anges déçus, coupables d'avoir copulé avec les filles des hommes, lesquelles leur auraient donné des enfants, donc des hybrides (8). C'est cet épisode qui est évoqué dans la Genèse, et que j'ai cité plus haut.

- Ainsi les dieux grecs avaient aussi ce penchant pour les mortelles, et leur semence aurait engendré les demi-dieux, les Titans et les Héros. Certains écrits datant de cette époque citent également les éphialtes, esprits lubriques masculins, et les hyphialtes, leurs homologues féminins. D'autres mentionnent les Empuses et les Lamies, démons femelles ayant un grand pouvoir de séduction. Elles pouvaient prendre la forme de plantureuses jeunes femmes et s'unir aux hommes la nuit, pompant leurs forces vitales, pouvant aller jusqu'à les faire périr (9).

- Hérodote rapporte que Démarate, roi de Sparte, avait pour père Ariston. Ses ennemis, par l'entremise d'une pythie, apprirent que le jour de la naissance du souverain, sa mère avait avoué à quelqu'un de ses proches que le géniteur de son enfant n'était pas Ariston. Chassé du trône à cause de ce qu'il prit pour une calomnie, Démarate supplia sa mère de lui dire la vérité. Pressée, celle-ci finit par lui dire ceci : « *Mon fils, puisque tu me pries de dire la vérité, elle te sera, à toi, confessée toute entière. Quand Ariston m'eut emmenée chez lui, la troisième nuit après la nuit de noces, un spectre vint me trouver, qui avait la figure d'Ariston ; il coucha avec moi et me mit sur la tête des couronnes qu'il portait. Puis il s'en alla ; et ensuite vint Ariston. Quand il vit que j'avais des couronnes, il demanda qui me les avait données. Je dis que c'était lui, mais il n'en convint pas ; je le lui assurai avec serment, et lui dis qu'il n'agissait pas bien en le niant, puisqu'il était venu un peu auparavant, avait couché avec moi, et m'avait donné les couronnes. Quand Ariston me vit assurer le fait avec serment, il comprit qu'il y avait dans l'aventure quelque chose de divin. On constata que les couronnes venaient de la chapelle située près de la porte de la cour, qu'on appelle chapelle d'Astrabacus ; et les devins déclarèrent que j'avais eu affaire à ce même héros* » (10).

- Les dieux grecs pouvaient, quand ils le voulaient, modifier leur apparence physique et se transformer en être humain, en animal ou en objet. Ils oeuvraient ainsi pour tromper les hommes et surtout les femmes, afin de leur jouer de mauvais tours. Zeus, par exemple, opérait de cette façon pour séduire les personnes du beau sexe. Un jour, il se donna un corps identique à celui d'Amphitryon, afin de pouvoir posséder son épouse

Alcmène.; de ces amours naquit l'enfant hybride Héraclès. Il utilisa le même subterfuge pour posséder Sémélé. Leur union donna naissance à Dionysos. D'autre part, selon l'écrivain Denis Lindon, les Grecs avaient appris à distinguer les dieux apparence humaine des simples mortels à partir de trois différences très « parlantes » :

- 1 - Ils ne transpiraient jamais, même par grosse chaleur.
- 2 - Ils ne clignaient pas des yeux, même en regardant le soleil.
- 3 - Leur corps ne projetait pas d'ombre sur le sol, et ne se reflétait ni dans l'eau ni dans les miroirs (11).

Interrogé par mes soins sur les sources précises de ces informations, Denis Lindon m'a répondu qu'il ne se souvenait plus des ouvrages où il les avait trouvées. Cet auteur n'étant pas du tout intéressé par les phénomènes ovnis et paranormaux, il n'y a aucune raison de penser qu'il ait pu inventer ces particularités, d'autant que certaines d'entre elles ont été également rapportées à notre époque. Par exemple, l'abducté David Stephens a eu affaire à un *Alien* dont les paupières ne cillaient jamais (12). Récemment, j'ai même appris que les entités « semi-géométrisées » qui apparaissent dans l'entourage du médium Jean-Claude Pantel, lorsqu'elles sont photographiées, ne sont pas fixées sur les pellicules. Tous ces éléments s'accordent pour indiquer que ces apparitions ne sont pas matérielles, mais plutôt des leurres suscités dans l'esprit.

- Plutarque, qui était aussi prêtre d'Apollon à Delphes et contemporain de Néron, prétendait que le mystique Numa Pompilius, deuxième roi de Rome, avait des relations charnelles avec la nymphe Égérie (13).

- Les Romains connaissaient les Lémures, qui correspondaient aux Lamies des Grecs. Ils étaient aussi harcelés par les incubes, démons salaces masculins, et les succubes, leurs congénères féminins. Du reste, ils prétendaient que Remus et Romulus, les fondateurs de Rome, avaient pour père le dieu Mars. En fait, incubes et succubes sont des termes qui ont été adoptés par les religieux chrétiens pour désigner ces entités, et dans le même temps ils les ont identifiées à des démons.

- Les Gaulois, quant à eux, avaient affaire aux Duses (ou Dusies), entités lubriques qui devaient être désignées plus tard en France sous divers noms, selon les régions, les principaux étant : Faunes, Follets, Lutins, Satyres, Sylvains, etc.

À supposer qu'un historien en vienne à se poser des questions dans le sens qui nous intéresse ici, le prêt à penser de la culture officielle ne lui offre d'autre alternative, s'il veut faire sérieux, que de considérer ces récits comme des affabulations dues à l'imagination fertile et naïve des Anciens

### à partir de l'ère chrétienne

- Au I<sup>er</sup> siècle, Flavius Josèphe illustre un propos sur ces entités en écrivant que les Géants furent engendrés par le commerce d'esprits incubes avec les filles des hommes, si l'on en croit le docteur ès lois Ulric Molitor. (14). En réalité, Flavius Josèphe a cité « de nombreux anges de Dieu », et non des incubes (15).

- Au II<sup>e</sup> siècle, le rabbin Siméon écrit le *Zohar*, monumentale explication cabalistique du Pentateuque (les cinq premiers Livres de l'Ancien Testament). On y trouve un passage dans lequel il est indiqué « *qu'il ne serait pas surprenant qu'Adam ait copulé avec des démons femelles car* », est-il précisé, « *chaque homme voit parfois dans ses rêves de telles créatures, occupées à le regarder en souriant, et si elles stimulent sa concupiscence, elles conçoivent et portent des démons* » (16).

Curieusement, ce religieux juif prêtait donc aux succubes la possibilité de mettre elles-mêmes au monde des enfants destinés à être des démons.

- Au III<sup>e</sup> siècle, Hippolyte, l'un des premiers commentateurs de la Bible, fut harcelé par un démon succube qui lui serait apparu sous la forme d'une femme nue. Après avoir caché sa nudité avec sa chasuble, le saint homme vit l'entité devenir le corps inerte que le Diable avait animé pour l'inciter à succomber à la tentation d'une relation charnelle (17).

Je doute qu'il ait pu y avoir des corps de défuntes personnes animés un instant par une intelligence supérieure quelconque. Une matérialisation temporaire à l'image d'une femme décédée est peut-être le leurre dont fut victime Hippolyte.

- Au IV<sup>e</sup> siècle, le pape Damase ordonna dans le *Caput Episcopi* : « de déraciner la magie et les détestables enchantements inventés par le Diable, et de mettre fin au comportement de certaines femmes abominables qui servent de succubes aux démons » (18).

Ici, le souverain pontife semblait croire que les succubes étaient des femmes de notre espèce dont l'esprit était sous l'emprise des démons.

- Au V<sup>e</sup> siècle, Augustin, le fameux évêque d'Hippone, en Numidie, écrivit dans *De la Trinité* : « Les démons parcourent le monde, recueillent les semences diverses et, de leur mélange, peuvent faire des espèces différentes » (19).

Autrement dit, Saint Augustin entretenait encore la croyance en des créatures hybrides. De plus, dans *La cité de Dieu*, XV, 23, on peut lire le passage suivant : « La rumeur persiste ; beaucoup affirment avoir remarqué ou entendu des témoins fiables qui ont constaté ceci : Sylvains et Faunes, appelés vulgairement incubes, se sont présentés avec impudeur à des femmes, ont convoité et consommé l'union avec elles. De même, au dire de plusieurs personnes de qualité dont on ne saurait sans effronterie récuser le témoignage, certains démons appelés Lutins par les Gaulois tentent sans cesse d'effectuer avec les femmes cette impudicité. Qu'il existe des incubes, ce n'est pas incroyable » (20).

Au VII<sup>e</sup> siècle, Isidore, archevêque de Séville, qui fut sanctifié, dans son ouvrage *Origines*, VIII, 11, s'exprima ainsi : « Incube vient de l'expression "se coucher sur", c'est-à-dire : violer. Souvent, en effet, les incubes sont amoureux des femmes et ils se couchent sur elles [...] Celui que l'on nomme communément incube, les Romains l'appelaient "Faune aux figues" » (21).

Au VIII<sup>e</sup> siècle, Jean Damascène, lui aussi sanctifié, évoqua la légende des Sarrasins selon laquelle des « dragons » se changeaient en hommes pour enlever les femmes et s'unir à elles. Il cite aussi les Géludes, femmes qui voyageaient la nuit, en faisant fi des serrures et des verrous pour pénétrer dans les maisons à travers les portes fermées (22).

Les Sarrasins étaient généralement des Arabes. Or, je n'ai jamais lu quoi que ce soit sur d'éventuels dragons observés par des Musulmans. En fait, le dragon est une créature née de l'imaginaire humain. Dans l'iconographie chrétienne, il symbolise le démon. Si certains lecteurs estiment que c'est le souvenir déformé d'animaux préhistoriques qui a perduré dans la mémoire collective humaine, il faudrait pour cela que nos plus lointains ancêtres aient vécu au moins il y a 65 millions d'années, époque qui vit l'extinction de tous les animaux préhistoriques. Ce qui est très loin d'être le cas selon la science.

Au X<sup>e</sup> siècle, Gerbert d'Aurillac, qui devint pape sous le nom de Sylvestre II, eut des rapports intimes durant de nombreuses années avec un démon succube qu'il appelait Méridiana. Sur la fin de sa vie, saisi par les remords, il en fit l'aveu publiquement (23).

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Césaire de Heisterbach indiqua que pour séduire une femme, les démons leur apparaissaient « sous le déguisement d'hommes grands et laids **tout vêtus de noir** ou encore de beaux et élégants garçons » (24). L'homme en noir (ou MIB, pour *man in black*) n'est pas né avec les soucoupes volantes de 1947. Il existe bel et bien dans les histoires de possessions et de spiritisme, et évidemment il a été identifié à un démon par l'Église.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Thomas d'Aquin, fut l'auteur de ces phrases : « Les diables collectent en effet la semence humaine à l'aide de moyens capables de produire des effets sur les corps [...] Ils peuvent transférer la semence qu'il ont collectée, et l'injecter dans d'autres corps [...] Cependant, s'il arrive parfois que des enfants naissent à la suite de l'action des démons, ce n'est pas à l'aide de leur semence, ni de celle des corps dont ils ont assumé la forme. Ces enfants naissent de la semence prise sur un homme quelconque par un démon succube qui agit ensuite comme incube pour la transmettre à une femme » (25).

Ce qui revient à dire que Thomas d'Aquin ne croyait pas aux enfants hybrides, contrairement au rabbin Siméon et à saint Augustin, comme on l'a vu auparavant. Néanmoins, il était convaincu que les démons pouvaient inséminer des femmes avec des matériaux génétiques qui ne venaient pas de leurs maris. Certes, on peut rire de l'explication donnée, mais à mon sens elle est moins fantaisiste que celle qui veut que les entités puissent produire leur propre sperme et permettre ainsi la naissance de bébés hybrides. Il faudrait, pour que cela puisse se réaliser, que les entités soient de la même espèce que la nôtre et possèdent le même ADN.

à suivre...

Les boules, généralement brillantes le jour et lumineuses la nuit, sont parfois décrites par les femmes de notre temps qui expérimentent des « visites en chambre », et qui peuvent prendre forme humaine et laisser apparaître un *Alien*.

- L'Anglais Joseph Glanvil a raconté comment la Suède de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, où se pratiquait « *le plus glacial et intolérable protestantisme* », fut sujette à ces orgies magiques. Il cite en particulier les phénomènes consignés lors du procès de Mohra, fameux à l'époque, qui s'étala sur deux années (1669-1670). Les témoignages furent vérifiés « *auprès d'une population toute entière par les seigneurs hauts commissaires de Sa Majesté Suédoise* ». Sur les comptes rendus, on peut lire notamment ceci : « *L'acte le plus universel auquel les grotesques démons de Mohra assujettissaient leurs élus, dont l'ignorance avait été la faute première, était l'acte principal de toute réunion sabbatique, c'est-à-dire la souillure du commerce charnel* » (30).

M. Gougenot des Mousseaux rejetait totalement les explications rationalistes des médecins qui avançaient des troubles d'ordre psychiques. Il estimait qu'il existait deux sortes d'expériences :

1 - L'acte subjectif : imitation d'un coït avec une entité invisible aux yeux mais avec illusion de la sensibilité du toucher, par le biais d'un artifice induit dans l'esprit.

2 - L'acte objectif : coït réel physiquement provoqué par une entité s'étant donné un corps provisoire, visible et palpable (31).

Cet auteur ne devait pas être très loin de la vérité, du moins pour ce qui concerne cette déduction qui pourrait éventuellement s'appliquer aux *Aliens* ravisseurs de notre époque. Pour étayer la seconde éventualité, il s'appuyait sur le fait que ces copulations étaient douloureusement vécues, et parfois sanglantes. Pierre de Lancre dit la même chose et cite le cas de femmes qui revenaient du sabbat en perdant du sang du bas ventre car les entités qui les avaient visitées étaient dotées d'un pénis comportant des écailles qui se resserraient en entrant mais se relevaient en sortant (32).

Cependant, en ce qui me concerne, le fait qu'il y ait eu des douleurs et des pertes de sang dans l'utérus ne constitue par nécessairement les preuves d'un coït physiquement réalisé, même s'il l'a été physiologiquement parlant. Il s'agit peut-être d'un leurre supplémentaire dans le leurre. De plus, l'expérience tentée par des scientifiques au XIX<sup>e</sup> siècle, citée en fin de cet article, démontrera la forte probabilité d'un dol subtil de réalité virtuelle.

Il y a eu aussi des histoires d'enfants conçus et élevés par des démons, lesquelles ont fait surface lors des procès de sorcellerie, tout comme ne nos jours certaines abductées prétendent avoir vu et choyé des enfants hybrides à bord d'un supposé vaisseau spatial ou d'une très hypothétique nursery censée se trouver dans une base souterraine. Pierre de Lancre pensait que les Esprits ne pouvaient pas engendrer d'enfants, puisqu'ils ne sont pas matériels, et il proposait une autre explication. À l'en croire, ces entités prenaient d'abord la forme de femmes pour récolter le sperme des hommes, puis celle d'hommes pour le placer dans les ovaires des femmes (33).

Il reprenait là une version donnée auparavant au XIII<sup>e</sup> siècle par Thomas d'Aquin, citée précédemment.

- Le 23 février 1666, une fillette de neuf ans des environs de Bergame, en Italie, alors qu'elle gardait un troupeau en pâturage, vit le « Diable » lui apparaître sous la forme d'un jeune homme de son village qu'elle connaissait, le garçon qu'elle préférerait. L'être l'entraîna à « *pécher avec lui* », selon la formule pudibonde de ma source. Il la battit souvent également, car il revint régulièrement la harceler. Cette entité, ou peut-être une autre, lui est même apparue par la suite sous la forme d'un prêtre, d'un ange gardien, de Jésus en croix, de la sainte Vierge, et même de la sainte Trinité, apparemment pour l'inciter à résister aux assauts de son tourmenteur. Finalement, après avoir longuement prié Dieu pour que le démon disparaisse, elle fut enfin exaucée et débarrassée définitivement de l'intrus (34).

Une fillette de neuf ans ne peut guère avoir de besoins sexuels à satisfaire, ce qui veut dire que tout n'était qu'illusions d'un grand réalisme, projetées dans son esprit par l'entité qui avait pris le contrôle de sa conscience. Ma source ne précise pas sous quelle forme est apparue la « sainte Trinité ». Que le lecteur note qu'il ne s'agit pas là d'un cas isolé. En effet, l'inquisiteur Jean Bodin prétendit que « *de nombreuses fillettes de six ans avaient connu charnellement les diables* ». Le compilateur qui rapporte cela affirme aussi que dans une lettre écrite en août 1629, le Chancelier de Würzburg écrivit cette phrase : « *Environ 300 enfants de trois à quatre ans ont eu des rapports sexuels avec les démons* » (35). Incroyable ? Peut-être, mais ces citations sont authentiques.

## aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles

C'est à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle que les phénomènes vont petit à petit disparaître pour prendre un autre aspect au XIX<sup>e</sup>. En effet, d'une part les adeptes de la sorcellerie vont se raréfier, et d'autre part les pratiques criminelles de la répression vont petit à petit cesser, les procédures judiciaires étant laïcisées. Après plusieurs années d'accalmie, les entités vont axer leurs manipulations sur le spiritisme naissant, qui va devenir une occupation à la mode dans certains salons mondains. Au reste, il ne serait pas du tout étonnant que les entités elles-mêmes se fussent arrangées pour lancer l'engouement pour le dialogue avec « les morts » et les « guides spirituels de l'au-delà ».

- M. Gougenot des Mousseaux rapporte une affaire d'enfant prétendu hybride qui s'est produite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voici ce qu'il en dit : « *Le 2 octobre de l'an 1799, Marie-Anne naquit on ne sait comment. Le terme de la mère semblait être prochain, lorsque l'enfant, un beau jour et tout à coup, se trouva sur son lit tout venu, paisible et complètement emmaillotté, et la grossesse avait disparu sans couches. Naissance vraiment extraordinaire et prouvée par des témoins* ».

Un enfant hybride ? Ne serait-ce pas plutôt un enfant volé ? Il me revient à l'esprit que ce type d'incident a été souvent signalé dans les œuvres des folkloristes, attribuées aux fées connues autrefois pour voler des enfants ou les substituer au berceau. Mais cette affaire de prétendu enfant hybride ne s'arrête pas là. De fait, en grandissant, Marie-Anne commença à avoir un comportement qui révélait des dispositions pour la médiumnité. Vers 17 ans, alors qu'elle résidait à Lignan (en fait Lignan-sur-Orb), dans la région de Béziers, Marie-Anne reçut des communications de Jésus, de Marie, et d'un ange. Exactement comme de nos jours certaines personnes disent recevoir des enseignements de « guides spirituels », lesquels soutiennent parfois qu'ils vivent sur d'autres « plans », d'autres « dimensions », voire des « mondes extraterrestres », ou même se présentent comme des *Aliens*. Toutefois le style des messages, tout comme le ridicule de certains phénomènes qui affectèrent la jeune fille, suggèrent davantage des entités n'ayant rien de divin.

Par exemple, devant témoins, des mains invisibles déshabillaient la jeune fille puis la rhabillaient, et des mèches de ses cheveux coupées par l'entité refusaient de se consumer dans un feu pourtant violent. Un jour, des bonbons de toutes les couleurs, de la grosseur d'un petit pois, furent introduits dans sa bouche par l'entité qui la manipulait. Puis quand elle tira la langue, les personnes présentes purent voir les bonbons « *rangés en lignes d'une manière admirable* ». Ce qui conduisit M. Gougenot des Mousseaux à conclure que Marie-Anne était possédée par un démon, déduction qui n'a rien de surprenant compte tenu de l'époque.

J'ajouterai que Marie-Anne est morte en pleine jeunesse après d'atroces souffrances qui durèrent trois ans et demi, ce qui est loin d'être « un cadeau du ciel ». Un médecin a été son historiographe (36).

Parmi les informations fournies à Marie-Anne par l'entité, voici la plus ahurissante. Il lui fut révélé que son véritable géniteur était un ange, car « *c'était celui-ci qui l'avait façonnée à partir du limon de la terre, et que le fœtus avait été placé dans un espace vide de la poitrine du curé de Lignan* ». Evidemment, cela prête à rire, mais je signale qu'il existe au moins deux cas modernes d'abductés masculins qui, sous régression hypnotique, ont prétendu avoir subi l'implantation d'un fœtus, l'un dans l'abdomen, l'autre dans le rectum. Les deux fœtus auraient été récupérés plus tard par les *Aliens*, de la même façon que dans les cas féminins. D'après l'un des trois livres de Karla Turner, qui est la source de cette bizarrerie obstétricale, on a même signalé des implants de fœtus qui furent administrés à des enfants prépubères (37).

- Une jeune veuve ayant projeté de se remarier, elle décida de mettre au courant ses amis les plus proches. Tous approuvèrent cette sage décision. Quelque temps après, certaines de ses relations lui proposèrent un parti digne de son rang et de sa personnalité. Chose étonnante, elle refusa, prétextant que les choses avaient bien changé pour elle. Elle raconta alors qu'entre-temps elle avait été initiée au spiritisme, et elle ajouta : « *Je fus mise en rapport avec mon défunt mari, et depuis il revient pour me visiter la nuit. Je ne le vois point, mais je l'entends et je le sens à mes côtés. Bref je ne suis plus veuve* ». Inutile de préciser dans quel guépier elle dut se trouver, mais ma source, sans doute par pudeur, n'en dit pas davantage (38).

- Le 17 juillet 1845, une jeune fille de vingt ans participa à une soirée amicale rassemblant plusieurs jeunes gens des deux sexes. Vers 22h00, l'un des hôtes proposa d'invoquer les Esprits, uniquement par jeu afin de distraire surtout les dames présentes. Il s'empara du fameux livre de sorcellerie, *Le grand Albert*, et commença par prononcer une invocation. Un beau jeune homme apparut soudainement comme par magie au milieu de l'assemblée stupéfaite. Du coup, la réunion d'amis se transforma rapidement en scènes de débauches à l'instigation du personnage, surtout quand il révéla son anatomie. Ce qui permit aux témoins de constater qu'il était bâti exactement comme un homme avec tous les attributs qui caractérisent la gent masculine. Un an plus tard, à l'anniversaire de cette manifestation orgiaque, l'entité réapparut dans la chambre de la jeune fille, et il l'obligea à se donner à lui, la menaçant de mort si elle refusait. Subjuguée,

elle fut obligée de livrer son corps contre son gré, et ce manège dura onze ans. En dehors du fait que cet être surgissait brusquement devant ses yeux, sa morphologie était normale, et n'avait aucun des traits diaboliques qui ont été rapportés dans les procès de sorcellerie de l'Inquisition. Bien au contraire, il était fort séduisant par son physique, parlait, s'activait et se comportait comme l'aurait fait n'importe quel homme. De plus, comme dans les cas de transports au sabbat, il exigeait que sa victime renonçât à ses croyances religieuses. Un jour, celle-ci lui demanda comment il faisait pour apparaître et réapparaître à volonté. Il répondit : « *J'ai des permissions. Je prends un corps d'homme mort, et avec cela je fais ce que je veux* ». De ces rapports charnels, il s'avère que la victime s'aperçut que l'entité s'employait à développer en elle l'impudicité (terminologie employée par ma source). Prise de remords, elle tourna son esprit vers Dieu, ce qui eut pour effet, apparemment, de chasser définitivement le démon qu'elle avait cru identifier plutôt tardivement (39).

Les siècles passent, mais les entités sont toujours employées à la même tâche, que M. Gougenot des Mousseaux désignait en son temps par « vampirisme incubique ». Je note que la version de l'homme mort ne correspond pas à la réalité, d'autant qu'il existe aussi des cas d'entités qui peuvent se donner l'apparence de personnes vivantes. Donc, soit il s'agit, au mieux, de matérialisations temporaires opérées grâce à une maîtrise des particules de la matière, soit d'une vision en esprit pendant que celui-ci est totalement sous le contrôle de l'entité. Dans le cas de la fillette de neuf ans cité plus tôt, c'est la seconde solution qu'il faut retenir, car son corps n'était pas encore développé pour connaître les plaisirs (et les soucis) de la sexualité. De là à conclure que tout ne serait que réalité virtuelle, c'est l'enseignement que tire un auteur anglais qui écrit : « *Les démons non seulement provoquent des diversions, mais sont eux-mêmes des diversions qui nous aveuglent et nous conduisent dans des voies sans issue, et le mystère qu'ils représentent reste entier* » (40).

Faux démons autrefois, pseudo- Extraterrestres de nos jours...

À noter que dans les cas modernes d'abduction, la prière est également un moyen pour rompre le contact avec les ravisseurs supposés, mais il n'est pas toujours efficace, comme l'admet l'ufologue américaine Ann Druffel dans son livre consacré à ce sujet (41). D'ailleurs, dans certains cas anciens de « possessions démoniaques », cette même imperfection fut remarquée. Ce qui montre bien que ce sont les entités qui gardent toujours l'initiative du contact, et que s'il est interrompu par une supplique de type religieux ou tout autre moyen, c'est qu'il s'agit encore d'un leurre dans le leurre. D'autre part, je ne connais pas un seul incident moderne au cours duquel les *Aliens* aient exigé de leur victime qu'elle renie sa foi en Dieu. Cela provient probablement du fait qu'une telle requête, faite par des créatures censées être des Extraterrestres, ne s'accorde pas avec le contexte de notre temps, lié à des voyageurs venus d'une autre planète.

M. Gougenot des Mousseaux signale également avoir reçu de sources ecclésiastiques, l'assurance que des cas identiques à ceux cités plus haut, sauf la connotation religieuse, furent enregistrés en Chine par des missionnaires évangélistes. Il lui a même été dit ceci : « *Les victimes de ces mauvais Esprits ont ressenti de leurs mystérieux rapports une délectation assez vive pour se dégoûter de leurs maris. Au bout de quatre ou cinq ans de ce genre de vie, elles tombaient dans un marasme qui résultait de cette affreuse débauche et succombaient* ». (42).

## **une preuve matérielle ?**

Voici un fait hors du commun, vérifié sur des bases scientifiques, qui va certainement embarrasser les partisans de l'HET au premier degré.

Il s'agit d'une expérience extraordinaire, surtout pour l'époque concernée (au milieu de XIX<sup>e</sup> siècle), qui fut organisée par un groupe de docteurs en médecine. Son but était purement médical. Ces médecins voulaient tester les effets éventuels exercés sur une femme ayant accepté d'être hypnotisée, et à qui un rapport sexuel imaginaire devait être suggéré. Un magnétiseur nommé Regazzoni fut sollicité, connu pour les brillantes prestations qu'il produisait dans certains salons privés de la haute bourgeoisie. Il hypnotisait des volontaires et leur faisait faire ce qu'il voulait sur un simple ordre vocal, ce qui amusait beaucoup l'assistance.

En l'occurrence, les expérimentateurs voulaient que Regazzoni exerçât ses talents en petit comité, dans le cabinet de l'un d'entre eux, sur une jeune femme peu embarrassée par les tabous sur la sexualité. Un contrôle de son utérus, qui se révéla être vide de toute substance étrangère, fut fait avant l'hypnose. Puis, après l'orgasme survenu sous hypnose, un autre examen fut réalisé. Surprise : une quantité énorme de sperme fut trouvée dans l'utérus de la femme cobaye. Interrogé par M. Gougenot des Mousseaux, Regazzoni devait lui avouer que pour réaliser ses séances de magnétisme, il faisait appel à un « Esprit » qui lui était familier (43).



Voilà donc ce qui pourrait passer pour une preuve matérielle vérifiée par des scientifiques. Toutefois, elle tend à montrer que les entités sont parfaitement capables de produire des inséminations chez les femmes dont l'esprit est sous leur contrôle. Cela ne veut pas dire qu'il y ait eu copulation avec une entité matérielle invisible puisque les matériaux génétiques en question ont été produits sous l'effet hypnotique. D'évidence, l'entité a agi par manipulation à partir du cerveau de la jeune femme, et a dû lui injecter dans l'utérus le produit génétique matérialisé grâce à sa probable maîtrise des particules de la matière. On peut ainsi expliquer également les pertes de sang remarquées au retour des « sabbats ». Le même processus dut être employé pour faire croire que les démons possédaient un pénis couvert d'écailles, spectacle relevant probablement de la réalité virtuelle.

Cette affaire me conforte dans l'idée que je me suis faite sur la présence des entités lors des régressions hypnotiques exercées sur les abductés modernes. Ces intelligences non matérielles sont présentes dans le cerveau des personnes concernées, et ce constat sera encore renforcé avec la découverte scientifique récente que je citerai dans le second volet de cet article.

Les procès de sorcellerie, ne l'oublions pas, ont également révélé des incidents analogues, notamment chez des nonnes en couvent. Les histoires de femmes abduites par de supposés Extraterrestres en comportent aussi. J'ai d'ailleurs cité dans l'un de mes livres deux cas à titre de comparaison, l'un moderne, l'autre ancien, qui ne sont déroulés à cinq siècles d'intervalle. Les voici, ramenés à l'essentiel :

1 - Cas moderne : Le spécialiste des abductions David M. Jacobs a obtenu de certaines de ses patientes, l'information suivante : « *Quelquefois, les femmes se réveillent avec une substance gluante claire issue du vagin, qui coule sur les jambes et sèche rapidement, qu'elles ne parviennent pas à s'expliquer. D'autres, ainsi que des hommes, ont découvert des souillures anormales sur leurs vêtements de nuit* » (44).

2 - Cas ancien : L'inquisiteur Alphonse de Spina, dans  *Fortaliticum Fidei*, qui date de 1467, s'exprimait ainsi à propos des incubes : « *Les nonnes sont particulièrement sujettes à ces diables. Lorsqu'elles se réveillent au petit matin, elles découvrent qu'elles sont souillées comme si elles avaient dormi avec un homme* » (45).

Ces exemples sont suffisamment édifiants pour m'épargner tout commentaire.

Le second volet de ce texte concernera les abductions modernes, et sera publié probablement dans le prochain numéro de LDLN.

26 - Colette Arrould, *Histoire de la sorcellerie en Occident*, Taillandier, Paris, 1992, p. 147.

27 - David M. Jacobs, *Secret Life*, et *The Threat*, Simon & Schuster, New York, 1992 et 1998.

28 - Jules Baissac, *Les grands jours de la sorcellerie*, Laffitte reprints, Marseille, 1982, p.15. Princeps en 1890.

29 - Le chevalier GdM, pp. 299-300, qui cite de Lancre, *L'incrédulité et mescreance du sortilège etc.*, réédition de 1622, p. 793--Le titre complet de cet ouvrage comprend 46 mots !

30 - Le chevalier GdM, op. cit. pp. 300-302, qui cite Glanvil, *Saducismus Triumphatus*, 1681, pp. 311-328.

31 - Le chevalier GdM, op. cit. pp. 305-306.

32 - Pierre de Lancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, Aubier, Paris, réédition de 1982, p. 200. Princeps en 1607.

33 - Pierre de Lancre, *Tableau...* op. cit. p. 202.

34 - J. J. von Gorres, op. cit. pp. 431-432.

35 - R. H. Robbins, op. cit. p. 462.

36 - Le chevalier GdM, op. cit. pp. 331-347, qui cite Dr. \*\*\*, *Vie de Marie-Anne...*, Delpech, Béziers, 1864. Les astérisques et les points de suspension sont de M. Gougenot des Mousseaux.

37 - *Mufon Ufo Journal*, n°320, décembre 1994, pp. 13-14, article de Karla Turner.

38 - Le chevalier GdM, op. cit. p. 370.

39 - Le chevalier GdM, op. cit. pp. 377-384.

40 - Patrick Harpur, op. cit. p. 141.

41 - Ann Druffel, *How to defend Yourself Against Alien Abduction*, Three Rivers Press, New York, 1998.

42 - Le chevalier GdM, op. cit. p. 392.

43 - Le chevalier GdM, op. cit. 407-410.

44 - David M. Jacobs, *Secret Life*, op. cit. p. 218.

45 - R. H. Robbins, op. cit. p. 127.

\*\*\*\*\*

- 1 - Eve Lorgen, *The Love Bite*, Elogos & HHC, Bonsall, CA, 1999, pp. 172, 192, 18.
- 2 - Le chevalier Gougenot des Mousseaux, *Les hauts phénomènes de la magie précédés du spiritisme antique*, Henri Plon, Paris, 1864.
- 3 - Le chevalier GdM, op. cit. p.396, qui cite Le Loyer, *Les quatre livres des Spectres*, p. 477.
- 4 - Plutarque, *Vie de Numa, IV*, réédition de 1957--Communication de M. Jean-Pierre Tennevin.
- 5 - Manfred Lurker, *Dictionary of Gods and Goddesses, Devils and Demons*, Routledge, New York, 1988, p.42.
- 6 - Hérodote, *Erato*, op. cit. livre I, c.181-182. Communication de M. Jean-Pierre Tennevin..
- 7 - Bible, I Rois, 11 ; 5 et II Rois, 23 ; 3.
- 8 - *Le Livre d'Hénoch*, R. Laffont, Paris, 1975, p. 18.
- 9 - Robert Graves, *The Greek Myths*, Braziller, New York, 1957, pp. 189-190.
- 10 - Hérodote, *Erato*, Editions Budé « Les Belles Lettres », livre VI, ch. 69. Communication de M. Jean-Pierre Tennevin.
- 11 - Denis Lindon, *Quand les dieux s'amuseent*, Lattès, Paris, 1984, pp. 9-10.
- 12 - Dr. David Schwarz, *UFO Dynamics*, Vol. 1, Rainbow Books, Highland City, FL, 1988, pp. 214-239.
- 13 - Le chevalier GdM, op. cit. p. 282, qui cite Plutarque, *Vie de Numa*, ch. III.
- 14 - Ulric Molitor, *Des sorciers et des devineresses*, Tiquetone, Paris, 1981, p. 103. Princeps en 1489.
- 15 - Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques*, III, 305, communication de M. Jean-Pierre Tennevin.
- 16- Theodor Laurence, *Satan, Sorcery and Sex*, Parker, New York, 1974, p. 103.
- 17 - Rossel Hope Robbins, *The Encyclopedia of Witchcraft & Demonology*, Crown Publishers, New York, 1959, p. 491.
- 18 - Johann Joseph von Görres, *La mystique divine, naturelle et diabolique*, Jérôme Million, 1992, p. 254. Princeps en 1836.
- 19 - Henry Institutoris (Kraemer) & Jacques Sprenger, *Le marteau des sorcières*, Plon, Paris, 1973, p. 164. Princeps en 1486.
- 20 - H. Institutoris & J. Sprenger, op. cit. pp. 166-167.
- 21 - H. Institutoris & Jacques Sprenger, op. cit. p. 167.
- 22 - J. J. von Görres, op. cit. p. 255.
- 23 - R. H. Robbins, op. cit. p. 191, qui cite Walter Mappes, *De nugis cunatum*.
- 24 - Patrick Harpur, *Daimonic Reality*, Penguin Books, Londres, 1994, p. 55, qui cite Norman Cohn, *Europe's Inner Demons*, p. 71.
- 25 - R. H. Robbins, op. cit. p. 255.